

Motion déposée au CA du 25/02/2025 par les personnels enseignants élus.

Les enseignants élus au CA du collège Raymond Devos de Hem, réuni le 25/02/2025, manifestent leur colère devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

La faiblesse de la dotation conduit à l'augmentation des effectifs par classe, à la disparition des dédoublements et à une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement et de travail pour chacun : élèves, enseignants, AESH...

La suppression de la 6ème SEGPA nous touche particulièrement, car elle va conduire à l'augmentation du nombre élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers dans des classes ordinaires déjà surchargées et particulièrement sensibles.

Cette mesure n'est guidée ni par le souci pédagogique, ni par la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du bien-être et du rythme d'apprentissage propre à chaque enfant.

Nous nous opposons à cette conception de l'école. Depuis des années, les professeurs de notre établissement œuvrent pour que la qualité de l'enseignement soit à la hauteur des exigences prévues et que des projets fédérateurs soutiennent les plus fragiles mais aussi accompagnent l'excellence.

Bientôt cela ne sera plus possible sans parler de l'ouverture culturelle mise à mal par, par exemple, le non financement de collège au cinéma, le gel du pass-culture sans préavis, compromettant les partenariats créés.

Quels que soient les efforts accomplis par notre chef d'établissement pour gérer cette pénurie, la situation proposée n'est pas acceptable puisqu'elle repose sur des moyens insuffisants pour accomplir nos missions pédagogiques et éducatives dans des conditions satisfaisantes.

En conséquence, les représentants des personnels demandent à ce que la suppression de la 6^{ème} SEGPA soit suspendue et que cette motion, soit annexée au PV de la séance du 25/02.